



# Consolidation de la paix

UN PBF - Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix

## Projet : « ENGAGEMENT TRANSFRONTALIER ENTRE LA CÔTE D'IVOIRE ET LE LIBÉRIA POUR RENFORCER LA COHÉSION SOCIALE ET LA SÉCURITÉ FRONTALIÈRE »

ETUDE DE BASE SUR LA PERCEPTION DES ENJEUX DE COHÉSION SOCIALE ET SÉCURITAIRES DES  
COMMUNAUTÉS TRANSFRONTALIÈRES

RAPPORT



*Au service  
des peuples  
et des nations*

Les opinions exprimées dans la présente publication sont celles des auteurs et ne reflètent pas les positions de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Les appellations utilisées et la présentation des données dans le rapport n'impliquent pas l'expression d'opinion de la part de l'OIM et du PNUD concernant des faits tels que statut légal, pays, territoire, ville ou zone particulière, ou à propos de leurs autorités, frontières ou confins.

Le présent rapport n'a pas été revu par les services d'édition de l'OIM ni du PNUD.

# Sommaire

I.	INTRODUCTION.....	5
	Contexte général du projet et de l'étude .....	5
	Objectif de l'étude .....	6
II.	METHODOLOGIE .....	7
	Modes de collecte des données .....	7
	Analyse et traitement des données.....	8
	Limites de l'étude.....	8
III.	RESULTATS DESCRIPTIFS .....	10
	SECTION 1 : Sécurité communautaire, confiance et collaboration .....	10
	SECTION 2 : relations et conflits intercommunautaires .....	15
	SECTION 3 : Dynamiques transfrontalières.....	17
	SECTION 4 : Impacts de la Covid-19.....	19
	SYNTHESE.....	22
IV.	RECOMMANDATIONS .....	24
V.	ANNEXES .....	25
	Annexe 1 : Formulaire d'enquête .....	25
	Annexe 2 : Grille d'animation .....	29

## LISTE DES ACRONYMES

CCM	Cellules Civilo-Militaires
CNS	Conseil National de Sécurité
FDS	Forces de défense et de sécurité
MINUL	Mission des Nations-Unies au Libéria
OIM	Organisation Internationale pour les Migrations
ONUCI	Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire
PBSO	Bureau d'Appui aux Fonds de Consolidation de la Paix
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
UFM	Union du Fleuve Mano
UNOWAS	Bureau des Nations Unies pour L'Afrique de l'Ouest et le Sahel

## I. INTRODUCTION

### Contexte général du projet et de l'étude

Suite aux retraits de la Mission des Nations-Unies au Libéria (MINUL), et de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) intervenus respectivement en juin 2016 et en juillet 2017, et dans le but de renforcer la sécurité à la frontière commune, ainsi que d'atténuer l'escalade potentielle des conflits et la déstabilisation régionale, le Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix a accordé en 2018 une première subvention à ses agences notamment l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) pour mettre en œuvre le projet **«Coopération transfrontalière entre la Côte d'Ivoire et le Libéria pour la paix durable et la cohésion sociale»**

Les principaux défis auxquels le projet s'est attaqué sont les suivants :

- Les conflits autour de la terre sont particulièrement fréquents et éclatent généralement à la suite d'empiétements de la frontière compte tenu de l'absence de démarcation formelle et/ou d'occupation des terres appartenant à des communautés d'accueil soit par des migrants et des réfugiés soit par des membres même d'une famille ou d'un même clan ;
- Les mécanismes de coopération au niveau opérationnel et décentralisé inopérants car les tensions sont souvent palpables entre les différentes forces de sécurité qui opèrent dans la zone frontalière, bien que les relations bilatérales entre le Libéria et la Côte d'Ivoire sont excellentes sur le plan diplomatique ;
- La contrebande, le trafic d'armes légères et de drogues facilitée par une porosité de la frontière, font partie d'un ensemble plus large d'activités criminelles autour de la frontière qui créent des tensions au niveau communautaire et entre les communautés et les forces de sécurité, surtout lorsque les criminels présumés sont hébergés par leur famille à l'étranger ;
- Les femmes<sup>1</sup> et les jeunes sont souvent victimes de harcèlement et de corruption de la part des forces de sécurité, car la plupart d'entre elles dépendent essentiellement du petit commerce transfrontalier pour leur subsistance.

Dans l'optique de consolider les progrès enregistrés en termes d'amélioration de l'engagement communautaire, de la cohésion sociale et de la coexistence pacifique ainsi que de la facilitation de la coopération et la confiance entre les communautés frontalières ivoiriennes et libériennes, le Bureau d'Appui aux Fonds de Consolidation de la Paix (PBSO) a octroyé une autre subvention pour la période 2020-2021 dans le cadre du projet : **« Engagement transfrontalier entre la Côte d'Ivoire et le Libéria pour renforcer la cohésion sociale et la sécurité frontalière »**.

Le projet est aussi conçu pour constituer une réponse aux conflits et violences qui pourraient naître des élections présidentielles en Côte d'Ivoire et sénatoriales au Libéria. Il vise également à jouer un rôle de catalyseur à l'appui de l'orientation régionale et transfrontalière croissante de l'UNOWAS (Bureau des

---

<sup>1</sup> Selon l'enquête de perception 2019 du Secrétariat PBF Côte d'Ivoire, 20% des femmes dans les régions frontalières ont été victimes de violence sexiste et beaucoup plus sont harcelées par les forces de sécurité

Nations Unies pour L'Afrique de l'Ouest et le Sahel) et d'autres acteurs régionaux, notamment l'Union du Fleuve Mano (UFM).

Cette seconde phase est étendue à toute la zone transfrontalière et couvre au niveau de la Côte d'Ivoire les départements allant de Tabou à Danané en passant par Tai et Toulepleu. Du côté du Libéria, le projet est circonscrit dans les comtés de Grand Gedeh et Nimba.

### Objectif de l'étude

L'objectif global de l'étude est d'avoir une situation de référence qui permettra de comparer et d'évaluer l'évolution de la situation et l'impact du projet.

Plus spécifiquement, il s'agit de contribuer à :

- Disposer d'une situation de référence pour suivre les d'indicateurs du projet afin de mesurer sa performance ;
- Faire ressortir les besoins des populations et difficultés rencontrées, y compris ceux engendrés par la COVID-19, ainsi que les actions nécessaires pour y répondre ;
- Adapter la programmation et affiner la méthodologie de mise en œuvre du projet pour assurer l'impact, la pertinence et la durabilité maximale du projet.

## II. METHODOLOGIE

### Modes de collecte des données

L'étude est basée sur une méthodologie combinant, d'une part, l'exploitation de données secondaires notamment le rapport de l'évaluation finale de la première phase du projet transfrontalier et le rapport de l'étude de perception relative au programme d'appui à la consolidation de la paix, et d'autre part, le recueil de données sur le terrain à travers l'administration d'un questionnaire à des catégories ciblées et l'animation de groupes de discussion.

En ce qui concerne les consultations individuelles, elles ont concerné une cible de 60 personnes<sup>2</sup> constituées de leaders communautaires, d'associations et d'autorités administratives, soit quinze personnes par zone de projet (voir tableau ci-dessous). Les données ont été recueillies en suivant le nombre indiqué par catégorie. Le formulaire de collecte comprend 26 questions à choix multiples réparties en quatre thèmes : **Sécurité communautaire, confiance et collaboration ; Relations intercommunautaires, conflits et paix ; Postes frontières et dynamiques transfrontalières** et enfin **Impacts de la Covid-19 sur les communautés frontalières**.

Entités	Nombre de personnes par zones				
	Danané	Tabou	Tai	Toulepleu	TOTAL
Autorités préfectorales	3	3	3	3	12
Chefs coutumiers (villages)	3	3	3	3	12
Chefs religieux	3	3	3	3	12
Leaders d'associations et d'ONGs	3	3	3	3	12
Leaders de groupements <sup>3</sup> d'intérêt économique	3	3	3	3	12
TOTAL	15	15	15	15	60

S'agissant des groupes de discussion, 16 séances ont été organisées sur l'ensemble des localités cibles, soit quatre localités choisies aléatoirement au niveau de chaque zone du projet (Cf tableau ci-après). Afin de refléter la diversité et les équilibres démographiques et socio-économiques, les considérations du genre, de l'âge et du statut sociale dans la composition des groupes ont été prises en compte. Il a été recommandé la participation de 8 et 15 personnes par groupe de discussion conduit par un animateur et deux preneurs de notes choisis sur la base de leur expérience en animation et de compréhension de la langue locale.

<sup>2</sup> Il s'agit ici d'un échantillonnage intentionnel non probabiliste où l'accent est mis sur les caractéristiques des sujets sans accorder d'importance à la représentativité

<sup>3</sup> Commerçants, transporteurs, coopératives, ...

Zones cibles	Localités (villages /villes)
Danané	Danané, Gbeunta, Guianwieu, Danipleu, Fieupleu, Apleu, Deinneu, Trogleu, Kpantoueupleu, Dohouba, Bouagleu
Toulepleu	Toulepleu, Pahoubli, Sehibli, Bakoubli, Pekan, Klaon, Toyebli, Ziouebli, Kouaro
Taï	Taï, Ziriglo, Sakré, Tiolé-Oula, Diero-Oula, Daobly, Keibly, Akekro
Tabou	Tabou, Prolo, Blieron, Ranoueké, Yeouli, Nero-village, Fatai, Toupa, Gnato, Pataidié, Olodio, Tiboto

Compte tenu de leur connaissance du terrain et de la maîtrise des langues locales, les animateurs des organisations partenaires ont été sollicités pour la collecte des données. Ils ont reçu, à cet effet, un coaching préalable sur le contexte de l'enquête ainsi que sur l'utilisation des outils de collecte de données, avant de se déployer sur le terrain. Outre le français, les données ont été collectées au moyen de l'usage du guéré, du yacouba, du kroumen et du malinké qui sont les principales langues parlées localement.

### Analyse et traitement des données

Les données de l'enquête ont d'abord été collectées à travers des formulaires physiques. Ensuite, il y a eu leur retranscription dans l'outil Kobocollect à partir duquel elles ont été analysées et interprétées.

Quant aux groupes de discussion, les informations recueillies ont fait l'objet d'analyse structurée. Les mots, idées des participants et de leurs significations seront compilés de manière à saisir les croyances, pratiques et comportements globaux de la communauté étudiée, de fournir une estimation valable de l'opinion de la population cible et d'avoir une vue d'ensemble et une compréhension globale de la perception de la cohésion sociale et de la situation sécuritaire

Le traitement, l'analyse des données collectées et la production de ce rapport sont le fait des équipes projet de l'OIM et du PNUD qui ont fédéré leurs efforts tant au niveau des ONG partenaires que du staff des agences respectives.

### Limites de l'étude

Trois principales limitations ont probablement eu une incidence sur les réponses des participant-e-s ayant conduit aux résultats de cette étude de base. Il s'agit notamment de biais liés :

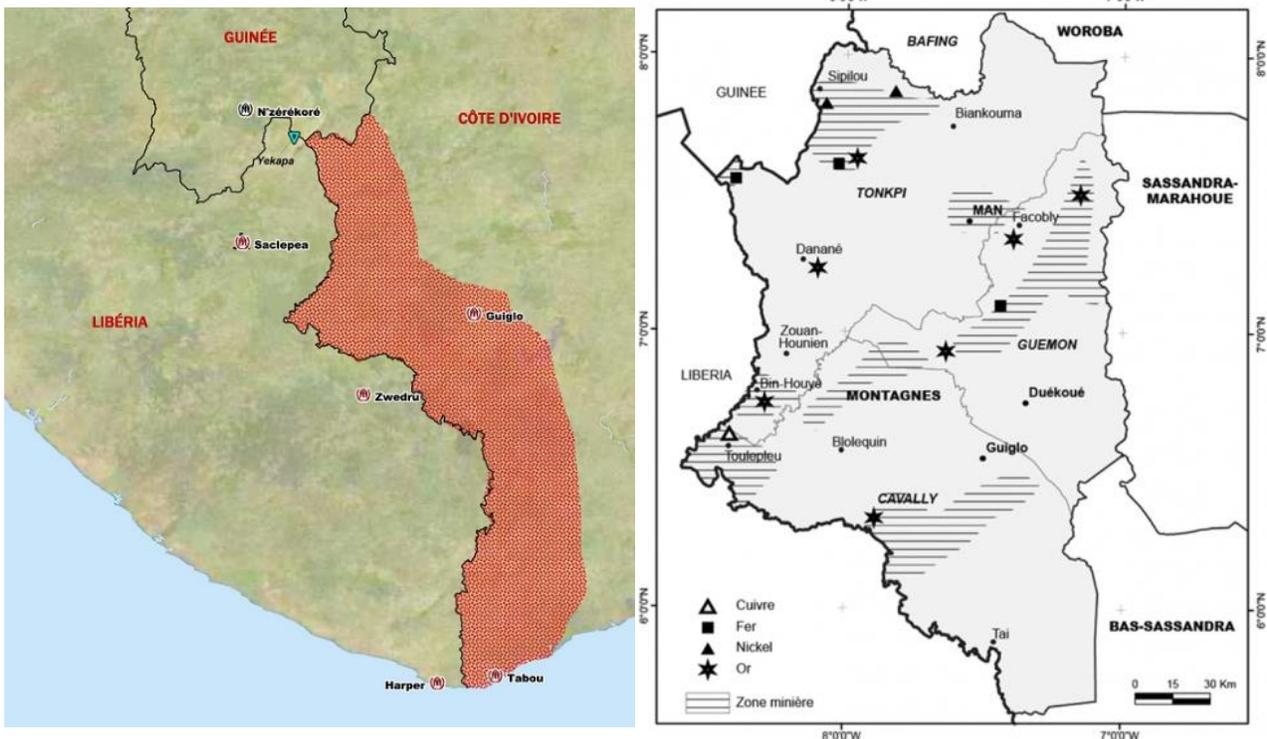
- Aux attentes des populations par rapport aux résultats du projet. En effet, le projet, en ce qui concerne ses objectifs et ses résultats, avait préalablement été présenté aux parties prenantes. En fonction des désirs et souhaits, les réponses des personnes enquêtées ont pu être par moment influencées ou orientées vers ce qui devrait être au lieu de ce qui est ;
- Au déséquilibre de genre par rapport aux personnes enquêtées et qui a également pu influencer les résultats dans une certaine mesure, bien que la parité homme et femme avait été préconisée. Par exemple, les informations socio-démographiques des personnes enquêtées mentionnent que 25%

des répondants sont des femmes contre 75% hommes. De même, au niveau l'éducation, 40% des femmes qui pris part à l'enquête sont analphabètes contre 13% pour les hommes. Toutefois, des mesures de mitigation ont été prises pour corriger ce fait au niveau des groupes de discussion. Ils ont été organisés de manière sexo-spécifique afin de ménager des espaces de parole plus encourageants pour les femmes et les jeunes ;

- A la non-exhaustivité de l'échantillon. Comme indiqué plus haut dans la partie méthodologie, il s'est agi d'un échantillonnage intentionnel non probabiliste. Par conséquent, les scores et pourcentages ne sont ni représentatifs ni extrapolables.

### III. RESULTATS DESCRIPTIFS

Longue de 716 kilomètres, la frontière entre la Côte d'Ivoire et le Libéria borde quatre départements au niveau de la Côte d'Ivoire dont Tabou, Taï, Toulepleu et Danané. L'étude a été réalisée dans quelques localités le long de la bande frontalière couvrant ces quatre circonscriptions administratives, en mettant la priorité sur les villages miroirs.



Les résultats de l'étude ci-dessous sont présentés en quatre sections suivant les thèmes abordés dans le formulaire d'enquête (Annexe 1) à savoir : **Sécurité communautaire, confiance et collaboration ; Relations intercommunautaires, conflits et paix ; Postes frontières et dynamiques transfrontalières** et enfin **Impacts de la Covid-19 sur les communautés frontalières**.

#### SECTION 1 : Sécurité communautaire, confiance et collaboration

##### Présence des services de sécurité étatiques et sentiment de sécurité des populations locales

L'étude révèle que les services de sécurité étatiques sont bien présents au niveau des chefs-lieux de départements ainsi que dans d'autres circonscriptions d'échelons inférieurs comme les sous-préfectures. A partir de leurs bases, des détachements sont désignés pour assurer au quotidien la sécurité le long des

routes très fréquentées et aussi pour le contrôle aux points d'entrée officielle. Toutefois, les communautés consultées font ressortir que les dispositifs sécuritaires en place sont relativement statiques, avec des patrouilles peu fréquentes vers les villages environnants. En conséquence, la population surtout riveraine de la frontière perçoit les services de sécurité distants et estime leur réaction moins prompte lorsqu'ils sont sollicités.

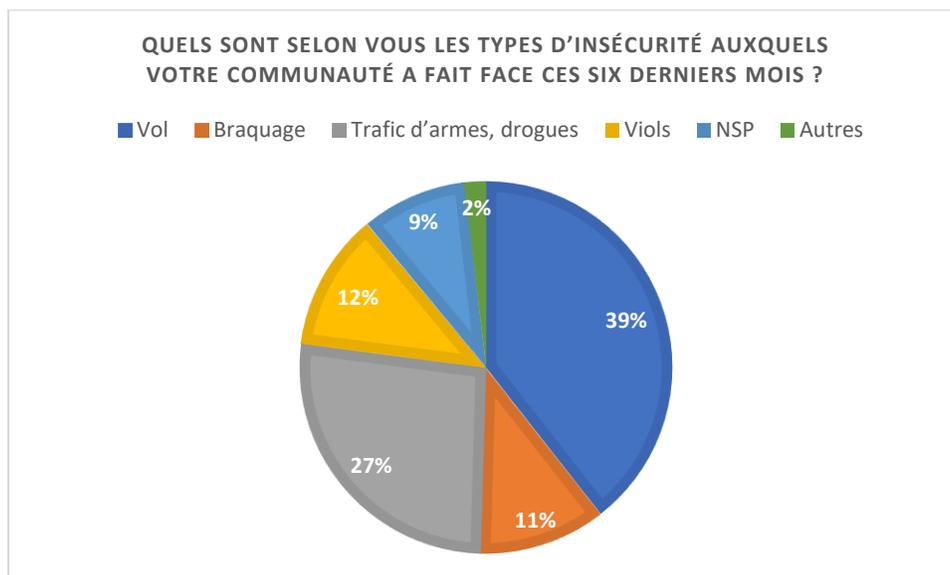
En ce qui concerne le contrôle aux points d'entrée officielle, on note que sur les 716 km de distance, la frontière Côte d'Ivoire-Libéria n'est pourvue que de cinq points d'entrée officielle côté Côte d'Ivoire, là où le Libéria en compte vingt-deux officiellement. Les points ivoiriens d'entrée officielle sont respectivement, du sud au nord, les postes de Prolo (Tabou), de Daobly (Taï), de Pékanhoubly (Toulepleu), de Dohouba (Zouhan-Hounien et de Gbeunta (Danané) où il existe une présence permanente des services de sécurité.

<b>Poste frontière</b>	<b>Forces et services de sécurité présents</b>		<b>Kilométrage couverte par le poste</b>
Prolo	Militaires	Oui	150 (entre Tabou et Djouroutou)
	Gendarmerie	Non	
	Police	Oui	
	Douanes	Oui	
	Eaux et forêts	Non	
Daobly	Militaires	Oui	120 Djouroutou à Zagné
	Gendarmerie	Non	
	Police	Non	
	Douanes	Non	
	Eaux et forêts	Non	
Pékanhoubly	Militaires	Oui	150 Pahoubly à Koahro
	Gendarmerie	Oui	
	Police	Oui	
	Douanes	Oui	
	Eaux et forêts	Oui	
Dohouba	Militaires	Oui	81 Bin-Hounien- Mapleu
	Gendarmerie	Non	
	Police	Non	
	Douanes	Oui	
	Eaux et forêts	Non	
Gbeunta	Militaires	Oui	215 Mapleu -Daleu
	Gendarmerie	Oui	
	Police	Oui	
	Douanes	Oui	
	Eaux et forêts	Oui	

Les participant-e-s aux groupes de discussions ont unanimement souligné que les villages à la frontière peuvent être exposés à de menaces soudaines de tout genre en raison de l'absence de patrouilles

régulières des forces de défense et de sécurité (FDS) le long de la frontière. La présence des FDS est constatée sur les grands axes et au niveau des postes d'entrée officielle. Cependant, les communautés souhaitent des patrouilles fréquentes le long de la frontière avec des passages réguliers dans les villages miroirs compte tenu de la porosité de la frontière. Car cette absence laisse libre cours à une récurrence de délits et crimes représentés par le graphique 1 ci-dessous.

Ainsi, les types d'insécurité rapportés incluent les vols simples et à main armée, les forfaits de coupeurs de route et autres acteurs du banditisme local ou transnational tels que les trafics d'armes et de drogues. Les agressions physiques et sexuelles, dans les localités mais aussi sur les routes et les chemins sont également l'objet d'une grande préoccupation de la part des répondant-e-s. Il en est de même de l'orpaillage artisanal qui est ressorti à maintes reprises au cours des groupes de discussion comme un sujet de préoccupation. Les auteurs de cette pratique sont grands consommateurs de drogues et stupéfiants et sont capables d'user l'extrême violence pour ne pas être épinglés par les FDS.

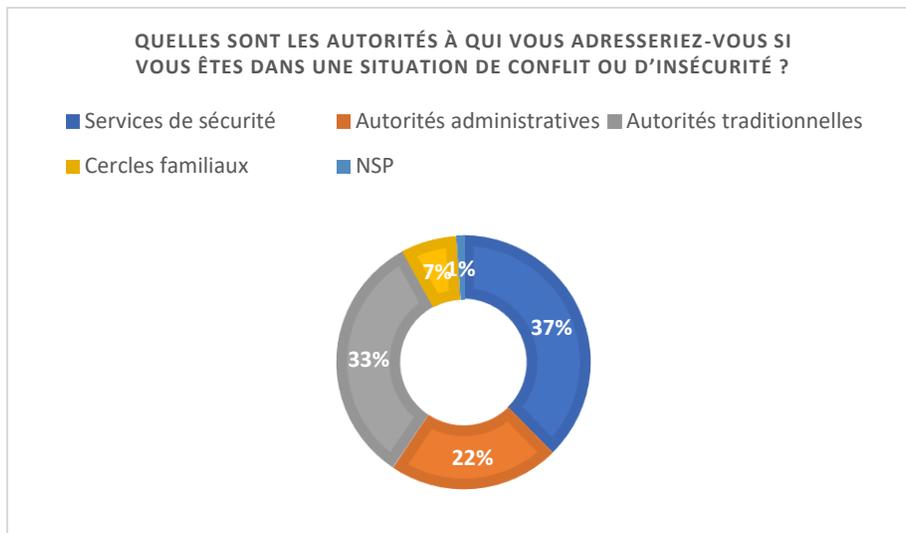


Graphique n°1

### Niveau de confiance des populations frontalières et intention de collaboration

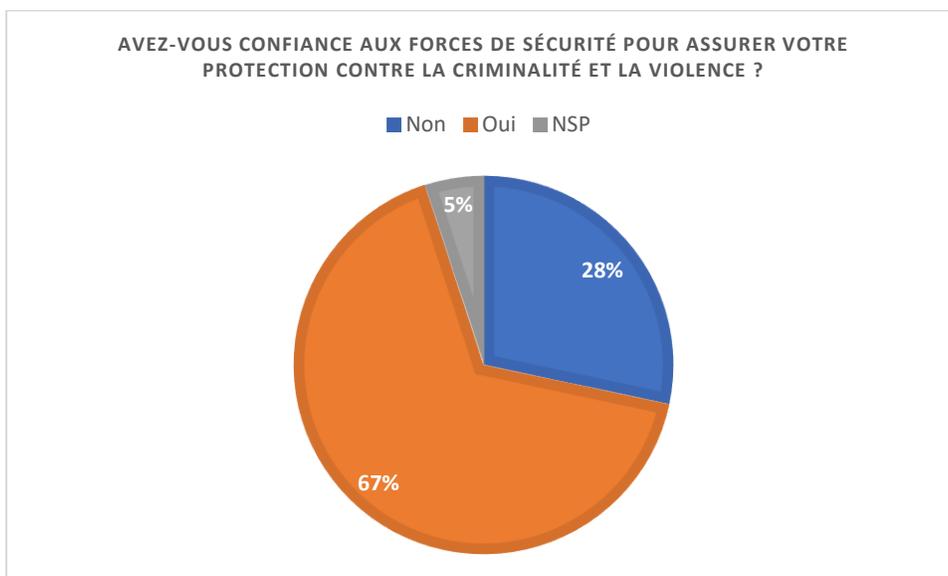
A la question de savoir « Quelles sont les autorités à qui vous adresseriez-vous si vous êtes dans une situation de conflit ou d'insécurité ? », 37% des personnes interrogées sur l'ensemble de l'enquête mentionnent les services de sécurité étatiques. Les autorités traditionnelles viennent en seconde position avec 33%. En effet, les conflits et de violence qui touchent la sphère familiale ou tribale, les populations préfèrent épuiser certains recours avant de faire appel aux FDS pour ne pas mettre en mal la cohésion sociale. C'est dire l'importance de la place des autorités traditionnelles dans le dispositif de sécurisation et de cohésion sociale. Cette tendance à recourir et à privilégier les instances de proximité immédiate est à encourager dans la mesure où cela dénote de la capacité à régler les conflits de façon endogène et susceptible de participer à la résilience des acteurs.

22% des personnes interrogées déclarent qu'elles s'en remettraient aux autorités administratives pour gérer la situation et leur offrir protection ou justice. Enfin le reste, soit 11% a indiqué s'en remettre plutôt à des membres de leurs familles (7%).



Graphique n° 2

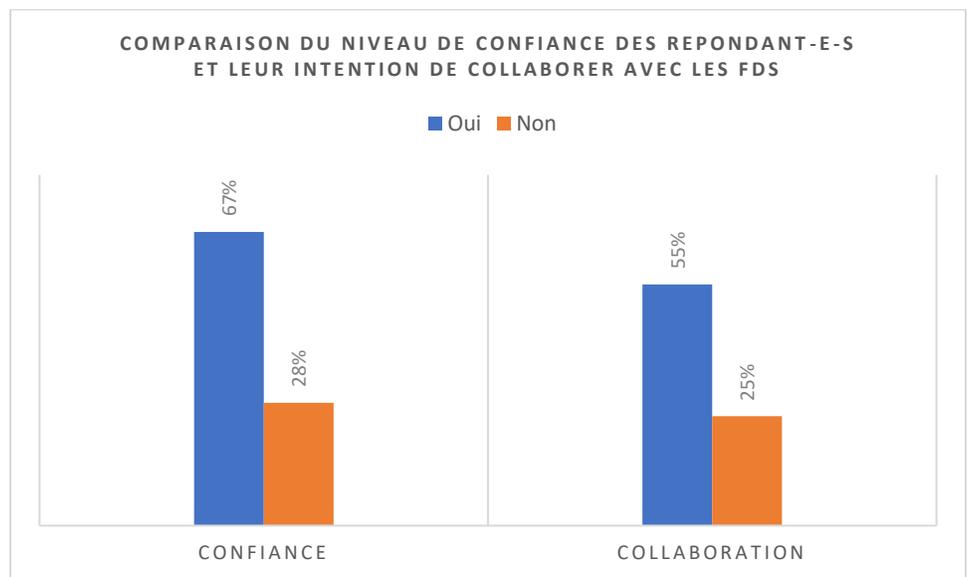
Néanmoins, un grand nombre des répondant-e-s déclarent faire confiance aux forces de sécurité pour assurer leur protection contre la criminalité et la violence. En effet, les scores recueillis portent à 67% le niveau de confiance envers les services de sécurité comme l'illustre le graphique ci-dessous.



En comparant l'intention de collaborer des participant-e-s de l'étude avec les FDS (55%) et le niveau de confiance exprimé par ces derniers (67%), on constate que la population est favorable à la collaboration, mais relève quelques freins :

- Les tracasseries<sup>4</sup> routières sont monnaies courantes dans toute la zone de projet, surtout à l'encontre des motos taxi. Les populations se sentiraient « opprimées » par les FDS ;
- Le refus de collaborer et le mépris affiché par certains agents des FDS eux-mêmes envers les membres de la communauté locale, ignorant que la sécurité est l'affaire tous ;
- Le fait de ne pas répondre à temps aux sollicitations des populations. A cela s'ajoute l'accès difficile au réseau téléphonique qui est une problématique de la zone frontalière ;
- Les populations craignent que leur identité soit dévoilée et s'exposer aux représailles des personnes dénoncées. Il se pose donc un problème de protection des informateurs qui doit être absolument garantie pour une véritable collaboration.

« Les voies d'accès à nos localités sont en de très mauvais états et ce sont les motos taxi qui nous soulagent un peu. Mais certains agents des FDS exigent le paiement du passage non seulement pour les motos qui sont en règle comme pour ceux qui ne le sont pas. Comment voulez-vous que dans ces conditions, il y ait une franche collaboration ? or ce se sont ces jeunes qui mobiles et au courant de de beaucoup de choses. » **Un leader d'association au cours de GdD à Toulepleu**

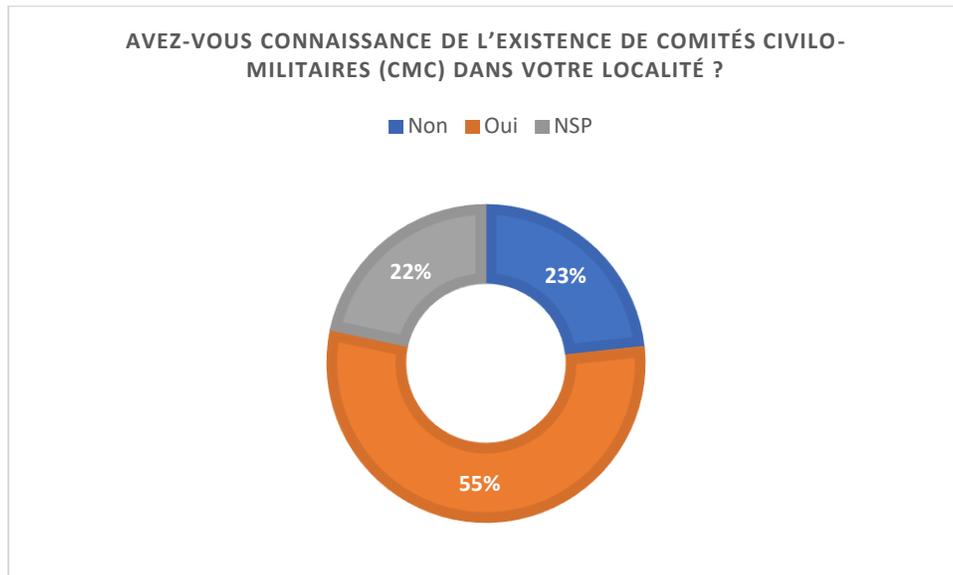


Graphique n°4

<sup>4</sup> Le contrôle des pièces de motos conduit très souvent à payer le passage

### De la connaissance des cellules civilo-militaires (CCM) et de leurs activités

Bien que la majorité des personnes interrogées (55%) déclarent connaître les CCM, elles estiment que les activités des CCM restent méconnues de la majorité de la population. Un effort de vulgarisation de leurs activités d'une part, et d'implication de toutes les parties prenantes sont vivement à encourager. Comme le suggèrent les participants de groupes de discussion, les activités du projet doivent aider à créer les cadres de rencontre entre les membres de la communauté et les FDS à travers les CCM . Également, les principes et les modes de collaboration doivent être établis à travers des sessions de formation sur la gestion efficace des frontières incluant les autorités administratives, les responsables des FDS et les leaders communautaires.

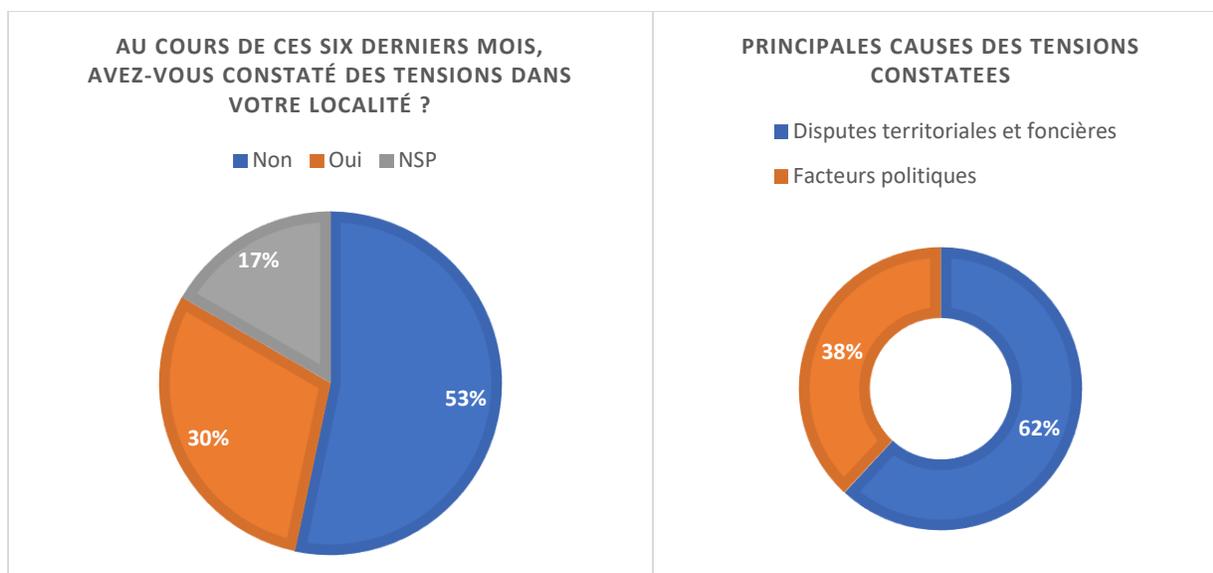


Graphique n°5

## SECTION 2 : relations et conflits intercommunautaires

### Perceptions de conflits et de cohésion sociale au niveau communautaire

En termes de dynamiques locales de conflits, les données collectées révèlent que les conflits sont liés essentiellement à l'accès aux ressources naturelles, notamment foncière, et aux facteurs politiques. 30% des personnes consultées déclarent avoir été témoins, au cours de ces six derniers mois, de tensions dans leur localité dus à ces deux facteurs sus-évoqués.



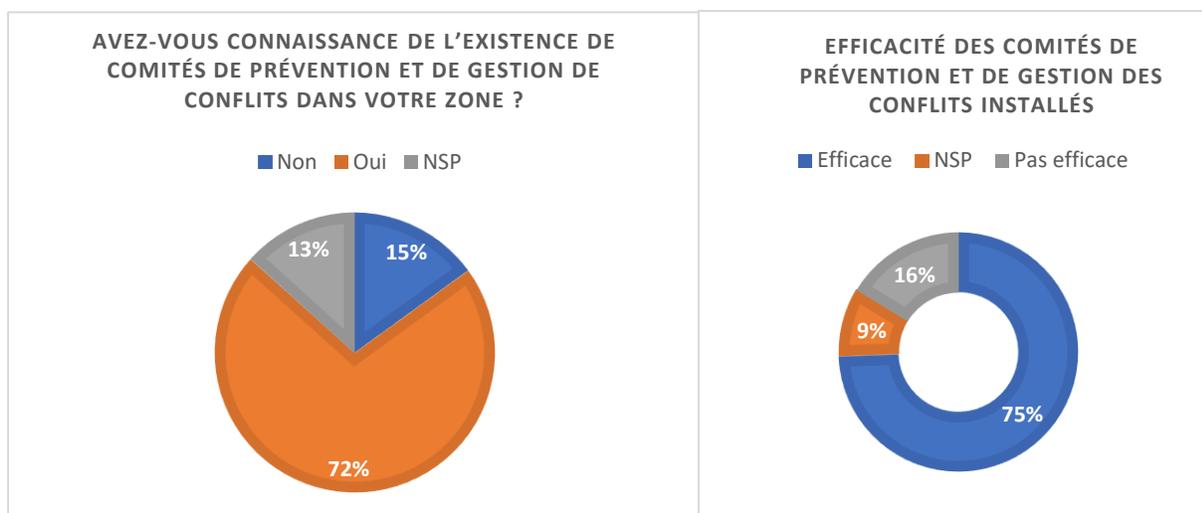
Graphique n°6 &7

A l'échelle transnationale par exemple, les populations libériennes accusent les Ivoiriens d'introduire frauduleusement des migrants burkinabè sur leur territoire pour les cultures de rente telles que le cacao et l'hévéa. A contrario, les Ivoiriens reprochent à leurs voisins libériens d'encourager des inconnus à s'adonner à l'orpaillage clandestin dans le lit du fleuve Cavally occasionnant ainsi la pollution de l'eau et la destruction de la faune aquatique. Ces conflits se manifestent parfois par la destruction de plantations en création et de la saisie ou destruction du matériel servant à l'orpaillage.

A l'échelle nationale, d'autres conflits sont également constatés dans la sphère familiale et à au niveau des tribus. Ce sont des conflits conjugaux et de leadership engendrés respectivement par les violences basées sur le genre, les abus d'autorité et les contestations qui en découlent, spécifiquement de la part des jeunes qui sont à la base des ventes abusifs des terres. Les groupes de discussion ont en outre fait ressortir le lien entre ressources naturelles et conflits intercommunautaires. Les données collectées révèlent également l'implication croissante des jeunes et des femmes dans ces conflits, essentiellement autour de la remise en cause de modes de gestion et de partage qui les excluent de fait. En effet, les us et coutumes qui donnent la primauté et le droit aux aînés et aux hommes en ce qui concerne l'accès à la terre et à l'héritage sont de plus en plus contestés.

#### De la connaissance à l'efficacité des mécanismes locaux de gestion des conflits

Les comités de prévention et de gestion de conflits mis en place au cours de la phase I du projet, y compris les mécanismes sociaux et traditionnels destinés à réguler les niveaux de tensions entre familles, clans et groupes ethniques sont bien connus par 72% des répondant-e-s dont 75% les jugent efficaces. Cependant, plusieurs participant-e-s des groupes de discussion souhaiteraient que ces comités de règlement pacifique des conflits soient plus portés sur la prévention, et de ce fait négliger aucune alerte ou allégation vraie ou fausse.



Graphique n° 8 & 9

Les participant-e-s des groupes de discussion ont néanmoins suggéré quelques actions pour les rendre plus performants. Il s'agit, entre autres, de :

- Doter les comités de paix de prévention de conflits de plans d'action
- Appuyer la mise en œuvre de ce plan, surtout en ce qui concerne les activités de sensibilisation mettant l'accent sur les capacités de veille et d'alerte précoce communautaire, et d'action préventive.
- Renforcer les capacités des membres à travers des formations sur les techniques de médiation et de diagnostic des conflits.

### SECTION 3 : Dynamiques transfrontalières

#### La zone frontalière, un espace de solidarité sociale et culturelle à promouvoir

L'étude révèle trois langues locales communément parlées de part et d'autre de la frontière. Il s'agit du kroumen dans le département de Tabou, du guéré/Krahn<sup>5</sup> dans les départements de Taï et de Toulepleu et enfin, du yacouba/gios<sup>6</sup> dans le département de Danané. Bien que l'appellation diffère d'un pays à un autre, ce partage de langue crée un fort sentiment d'appartenance commune nourrie par les liens matrimoniaux et coutumiers (les mariages et les funérailles se font souvent entre familles). De même, les activités économiques et les échanges commerciaux consolident ces liens et montrent la nécessité de les affermir par des efforts collégiaux et de dialogues

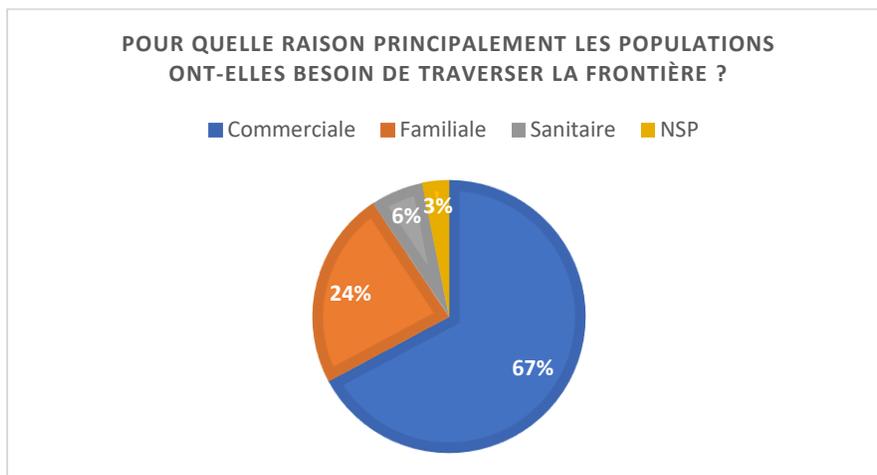
« Ce qui nous unit (ensemble de valeurs et identités partagées) est plus fort que ce qui nous divise (la frontière) »

**Disait le Chef de village de Daleu (Département de Danané)**

<sup>5</sup> L'ethnie Krahn est l'équivalent de guéré en Côte d'Ivoire. Elle est parlée dans les comtés de River Gee et Grand Gedy frontaliers aux départements de Taï et de Toulepleu

<sup>6</sup> Les Gios et les Yacouba se comprennent bien et forment le peuple Dan

permanents. C'est ce qui transparait dans les motifs avancés par les répondant-e-s en ce qui concerne le passage de la frontière, où la raison commerciale se positionne à hauteur de 67% des déclarations.



Graphique n° 10

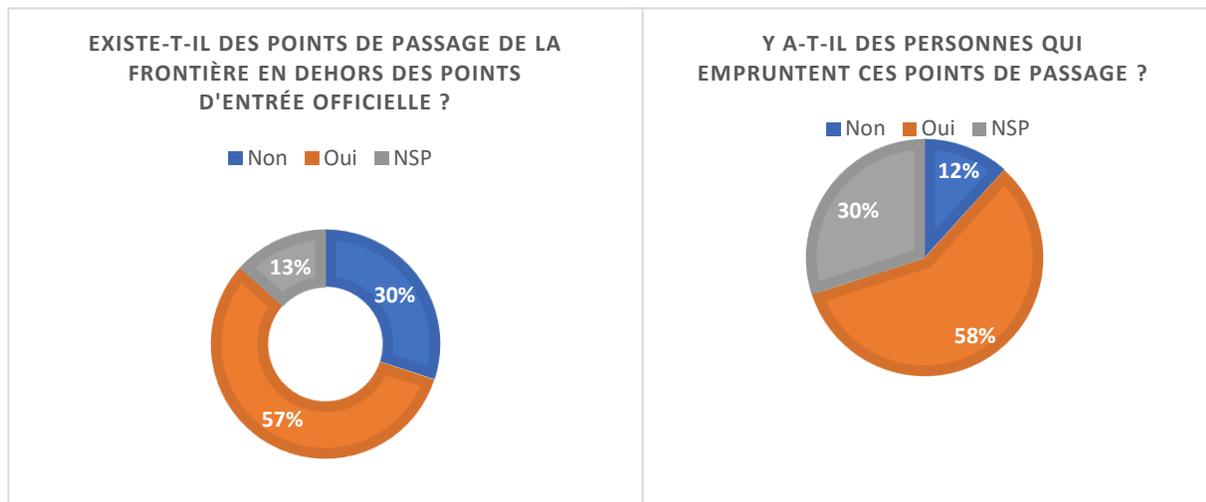
En dépit des liens solides qui lient les populations de part et d'autre de la frontière, les participant-e-s aux groupes de discussion demandent que la zone frontalière entre les deux pays soit l'objet d'une constante surveillance. En effet, disent-ils la densité du couvert végétal conjuguée à des routes impraticables et une frontière poreuse sont de nature à favoriser la recrudescence des activités criminelles telles que la contrebande d'armes, de stupéfiants et aussi de l'orpaillage clandestin dont l'éclosion rime avec la violence. Les populations s'accordent à dire que l'orpaillage s'accompagne de toutes sortes d'abus et d'exploitation dont la traite des personnes et le trafic des migrants.

Les graphiques ci-dessous mettent en exergue l'existence des points de passages non officiels empruntés par plusieurs catégories de personnes en occurrence des commerçants, des réfugiés, des ouvriers agricoles, etc. 58% des répondant-e-s déclarent que le passage des personnes mentionnées se fait dans la majorité des cas à ces passages, échappant ainsi à tout contrôle. C'est le propre des trafiquants et des commerçants qui veulent se soustraire de tout contrôle des agents frontaliers. Une autre raison qui l'explique le passage en dehors des points d'entrée officielle est l'éloignement de ces postes officiels les uns des autres et l'absence de patrouilles permanentes. Les populations riveraines de la frontière déclarent qu'elles voudront volontiers passer par un poste officiel mais que c'est une énorme contrainte pour elles car cela exige de longs détours. Il y a donc une nécessité de prendre en compte cette réalité dans les stratégies et mesures de contrôle des flux migratoires aux frontières

Lors des groupes de discussion, il est également évoqué la peur pour certains réfugiés d'être taxés d'assaillants <sup>7</sup>en passant par le poste officiel. En effet, durant la crise post-électorale de 2010-2011, plusieurs ivoiriens riverains de la frontière ont trouvé refuge au Libéria. Malgré l'accalmie et la paix

<sup>7</sup> Depuis la crise post-électorale de 2011, de nombreux ivoiriens se sont réfugiés au Libéria. En 2013, une attaque du poste de Pékanhoubly été attribuée aux réfugiés ivoiriens au Libéria.

retrouvée, plusieurs d'entre eux n'ont jusque-là pas pris le chemin de retour définitif. Ces derniers préfèrent prendre des voies non officielles chaque fois qu'ils doivent se rendre en Côte d'Ivoire.



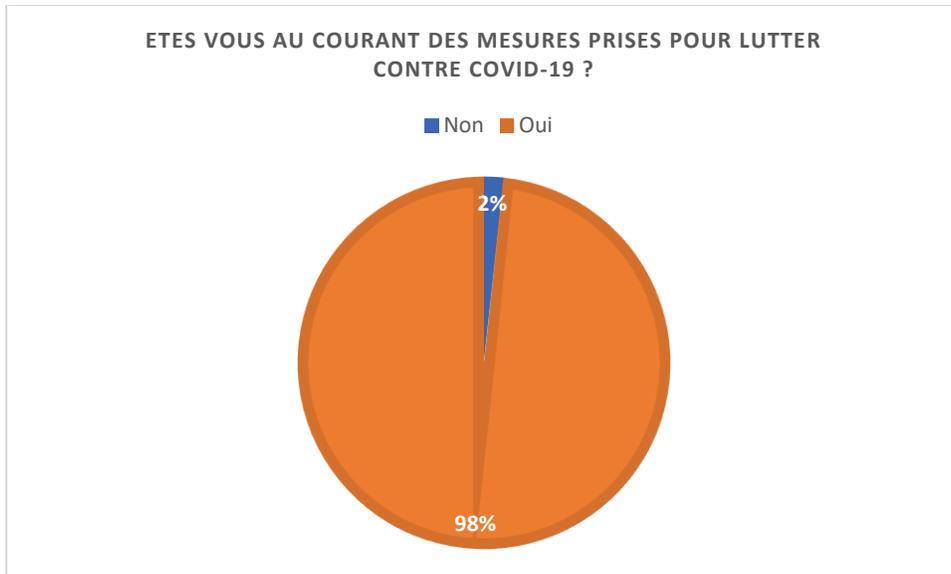
Graphique n° 11 & 12

#### SECTION 4 : Impacts de la Covid-19

##### Observations des mesures de prévention de la Covid-19

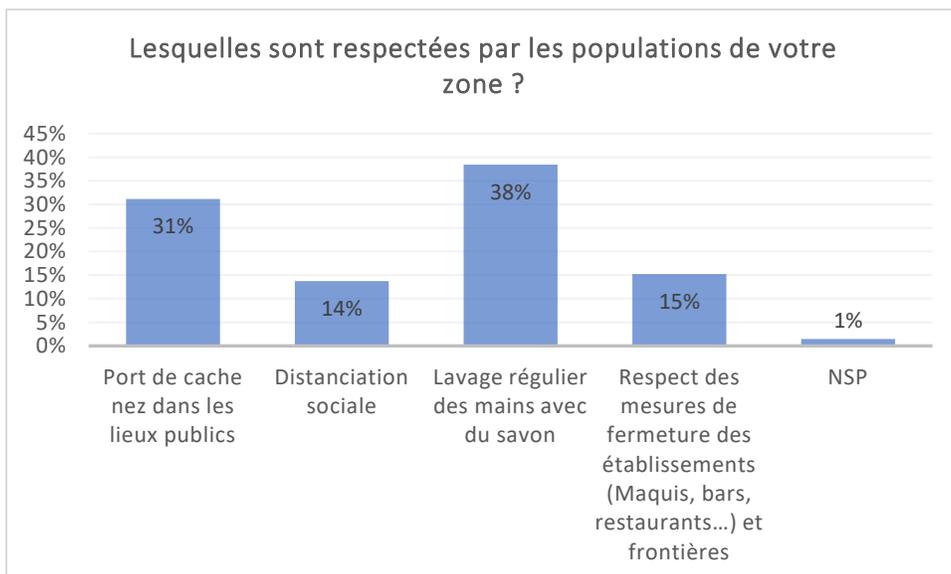
Le 11 mars, la Côte d'Ivoire a enregistré son premier cas de Covid-19. Le lundi 16 mars 2020, une réunion extraordinaire du Conseil National de Sécurité (CNS) adopte une série de mesures préventives dont la fermeture de tous les établissements d'enseignement pour une période de 30 jours, le respect des mesures d'hygiène corporelle, comportementale, hydrique et alimentaire, de distanciation sociale, etc. Le 20 mars 2020 ces mesures ont été durcies avec le communiqué conjoint, du Ministre d'Etat, Ministre de la Défense et du Ministre de la Sécurité et de la Protection civile qui annonce la fermeture des frontières terrestres, maritimes et aériennes de la Côte d'Ivoire à tout trafic de personnes, à compter du 22 mars 2020, à minuit. A ce jour, les frontières terrestres ne sont toujours pas ouvertes.

D'une façon générale, ces mesures sont largement connues par les populations locales. De plus, les mesures ont été bien accueillies dans leur ensemble.



Graphique n° 13

Cependant, au fil du temps, un relâchement du respect des mesures barrières et de restrictions de mouvements a été constaté. La mesure du lavage régulier des mains avec du savon a été la plus suivie (38%) par les populations locales selon les répondant-e-s. Le respect de la distanciation sociale ainsi que de la mesure de fermeture des établissements publics ont été moins suivis au fur et à mesure que le temps passe.

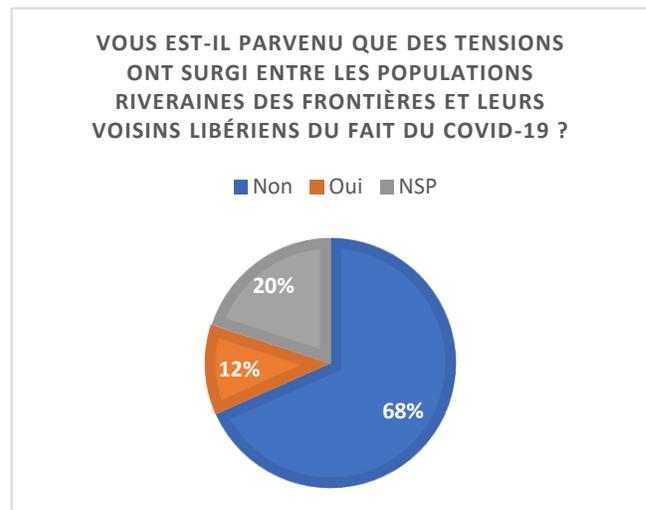


Graphique n° 14

### Conséquences des mesures édictées par le gouvernement sur populations locales

En termes d'inconvénients, l'interdiction aux personnes de passer la frontière a arrêté le commerce informel de petites quantités, activité très pratiquée par de nombreux jeunes et femmes riverains des frontières. Le commerce transfrontalier, principalement moyen de subsistance et source d'approvisionnement de bon nombre de personnes en denrées alimentaires a été mis en mal par les restrictions imposées. D'un côté, cela a empêché les agriculteurs d'accéder aux marchés, notamment pour l'achat d'intrants et la vente de leurs produits, rompant ainsi les chaînes d'approvisionnement. D'un autre côté, cela a rendu très vulnérables les travailleurs saisonniers qui gagnent leur vie au quotidien. En effet, plusieurs milliers d'ouvriers agricoles ivoiriens sont employés dans les grandes plantations de cannes à sucre et d'hévéa du Libéria et doivent pour cela traverser la frontière de manière journalière ou hebdomadaire. Les stratégies d'adaptation et de reconversion mériteraient d'être étudiées.

Par ailleurs, quelques actes de discriminations et de xénophobies rapidement circonscrits, grâce à l'intervention des comités conjoints de paix et de prévention de conflits, ont été constatés. 12% des répondant-e-s déclarent avoir été témoins de ces tensions. Au nombre des avantages que la population locale a tiré de la pandémie de la Covid-19, il existe l'accès à l'information sur les bons réflexes et les règles d'hygiène à observer en public qui peuvent aider à prévenir plusieurs contagions. Il en est de même des équipements de lavage des mains qui ont été massivement distribués au niveau e la zone de projet. Aussi, a -t-il été relevé, au cours des groupes de discussion, que le lavage régulier des mains est en phase de rentrer dans les habitudes des populations.



Graphique n° 15

## SYNTHESE

L'analyse des informations issues de l'étude de base a permis de ressortir les principaux points saillants relatifs au renforcement de la cohésion sociale et de la sécurité transfrontalière.

L'une des évidences de l'étude est la centralité des conflits liés à la terre et aux ressources naturelles. Les populations locales reconnaissent l'utilité des mécanismes de paix et de règlements de conflits, mais les jugent davantage réactifs que préventifs, car bien plus tournés vers la résolution de conflits ouverts que l'anticipation des risques émergents. C'est pourquoi il est important de mettre l'accent sur les capacités de veille et d'alerte précoce communautaire, et de médiation préventive.

Les populations locales voient très souvent les forces de défense, notamment la gendarmerie, en faction sur les grands axes menant à leurs localités. La présence limitée des services de sécurité, voire par endroits de leur absence pure et simple est source d'inquiétude de la part de population. En tout état de cause, les populations estiment que voir des forces nationales composées patrouiller ensemble est de nature à les rassurer. Il est également primordial, d'œuvrer à la mise en place d'une coopération transfrontalière agissante et opérationnelle localement entre les autorités ivoiriennes et libérienne visant une gestion efficace des frontières. Il est également nécessaire d'institutionnaliser les patrouilles transfrontalières binationales ce qui résoudra les difficultés d'interpellation et de poursuites transnationales.

L'engagement des communautés transfrontalières pour une gestion efficace des frontières est aussi fondamental. Les activités économiques et les échanges commerciaux entre communautés de part et d'autre de la frontière ont une part non négligeable dans la consolidation des liens matrimoniaux et de parenté. Aussi, un aspect important dans le contexte du renforcement de la sécurité frontalière est celui de la communication permanente entre les communautés transfrontalières, les autorités locales, les FDS et les autorités coutumières. Il existe une base pour cette coopération qui demande à être renforcée par des actions opérationnelles. De manière générale, il faut favoriser davantage les rencontres transnationales entre les différents acteurs des deux pays tant au niveau local que central.

La confiance et la collaboration entre les communautés riveraines et les FDS sont deux éléments nécessaires à la bonne gestion inclusive des frontières. Pour parvenir à cela, il est urgent de promouvoir des programmes de police communautaire. Les activités de police communautaire renforcent le sens de l'engagement civique de la population tout en créant les conditions permettant aux forces de l'ordre de mieux servir et protéger la communauté dans le plein respect des droits de l'homme. De manière générale, il faudra renforcer les compétences des FDS en matière de communication et de médiation, d'établissement de la confiance, de développement d'approches efficaces pour répondre aux préoccupations de la communauté. Le respect de soi et de l'autre est essentiel pour évoluer vers une nouvelle collaboration : plus forte, plus bienveillante, plus efficace.

Enfin, les jeunes et les femmes sont les couches sociales qui subiraient le plus l'impact de la fermeture des frontières terrestres. De façon générale, prévenir et/ou solutionner la sécurité frontalière voir transfrontalière ne peut être envisagée à long terme sans garantir le développement social et économique de la communauté locale à travers un appui pour le développement du commerce, de l'agriculture et de l'artisanat (selon les besoins de la population). Soutenir un tel développement des communautés locales permettra de prévenir l'oisiveté, vecteur de radicalisation, et d'assurer la résilience de ces populations.

Pour conclure, on peut observer que la présente étude a mis en avant quatre points sur lesquels il est nécessaire d'agir afin de renforcer le niveau de sécurité et de cohésion sociale des zones étudiées, à savoir :



Diagramme

## IV. RECOMMANDATIONS

A l'issue de cette étude, plusieurs recommandations ont été formulées à l'endroit des divers acteurs concernés par la gestion efficace des frontières et la stabilisation des zones frontalières. Des actions concertées et synergiques doivent permettre à court et moyen terme de :

1. Renforcer les liens relationnels inter-autorités locales et transfrontalières, ainsi qu'entre les autorités et communautés locales et transfrontalières par la mise en œuvre de réunions et de rencontres permanentes afin de créer un climat de confiance et de collaboration ;
2. Améliorer la communication entre la population locale et les autorités administratives et coutumières à travers l'amélioration des moyens de transmission d'informations (doter par exemple les communautés et autorités de téléphones satellitaires afin d'anticiper les problèmes de réseaux fréquents à la frontière) ;
3. Apporter un soutien aux communautés transfrontalières relatif à leurs conditions de vie. Il conviendrait d'améliorer leur accès à l'eau par exemple avec des forages, d'appuyer la réhabilitation et l'équipement d'infrastructures sociales telles que les centres de santé et les établissements solaires au niveau du primaire, en particulier ;
4. Développer des projets de développement économique communautaires prioritairement pour les femmes et les jeunes au vu de leur fragilité. Il peut s'agir de leur fournir des équipements (véhicules de transport de marchandise, moulins à moudre, motopompes, pirogues motorisées, etc.) afin de sauvegarder et d'encourager le développement d'activités génératrices de revenus à la frontière permettant ainsi de réduire la criminalité transfrontalière et de lutter contre le possible enrôlement de la population locale par des organisations terroristes ;
5. Renforcer davantage la sécurité des frontières par la création d'une part, des camps militaires ou d'escadrons de la gendarmerie et d'autre part, par la construction des postes frontières mixtes (par exemple en renforçant la présence aux points d'entrée officielle des correspondants de tous les corps des FDS) ;
6. Entreprendre la délimitation et le bornage de la frontière de concert avec les autorités libériennes afin de prévenir les conflits fonciers et la lutte de territoires ;
7. Examiner la possibilité d'augmenter le nombre de points de passage officiels de la Côte d'Ivoire afin d'une part limiter les franchissements illégaux et, d'autre part faire la correspondance avec le Libéria qui compte vingt-deux passages officiels ; là où la Côte d'Ivoire n'en compte que Cinq.

## V. ANNEXES

### Annexe 1 : Formulaire d'enquête

Madame, Monsieur,

L'OIM et le PNUD sollicite votre participation à une brève enquête (15-20 minutes) qui a pour but de de recueillir votre opinion et vos commentaires sur la perception des communautés frontalières entre la Côte d'Ivoire et le Libéria et relative aux aspects sécuritaires et de cohésion sociale.

Les résultats seront très utiles pour orienter la mise en œuvre et évaluer la performance du projet : « Engagement transfrontalier entre la Côte d'Ivoire et le Libéria pour renforcer la cohésion sociale et la sécurité frontalière ». Votre participation au sondage est entièrement volontaire et strictement anonyme. Vous n'aurez pas à vous identifier et tous les renseignements recueillis demeureront confidentiels. Les résultats seront présentés sous forme agrégée et ne permettront pas d'identifier les répondants.

Nous vous remercions à l'avance de votre participation à cette enquête.

Très cordialement,

#### **Profil du répondant**

Sexe :	<input type="checkbox"/> Homme <input type="checkbox"/> Femme	Age :	<input type="checkbox"/> Moins de 18 ans <input type="checkbox"/> Entre 18 et 34 ans <input type="checkbox"/> Entre 35 et 64 ans <input type="checkbox"/> 65 ans et plus
Profession :	<input type="checkbox"/> Agriculteur <input type="checkbox"/> Commerçant <input type="checkbox"/> Transporteur <input type="checkbox"/> Fonctionnaire/Salarié <input type="checkbox"/> Autre à préciser	Situation matrimoniale :	<input type="checkbox"/> Vivant en couple <input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> Veuf/veuve <input type="checkbox"/> Divorcé/séparé
Niveau d'éducation :	<input type="checkbox"/> Non alphabétisé <input type="checkbox"/> Si alphabétisé, quel niveau ? <input type="checkbox"/> Primaire <input type="checkbox"/> Secondaire <input type="checkbox"/> Universitaire	Provenance :	<input type="checkbox"/> Autochtones <input type="checkbox"/> Allogènes <input type="checkbox"/> Etrangers

#### **I SECURITE COMMUNAUTAIRE, CONFIANCE ET COLLABORATION**

a. Selon vous, quel est le niveau de sécurité dans la zone ?	<input type="checkbox"/> Bon <input type="checkbox"/> Moyen <input type="checkbox"/> Insuffisant <input type="checkbox"/> Pas de sécurité du tout <input type="checkbox"/> Ne sait pas (NSP) <sup>8</sup>
--	---

<sup>8</sup> signifie que le bénéficiaire ne sais pas quoi répondre ou ne souhaite pas répondre

b. Quels sont selon vous les types d'insécurité auxquels votre communauté a fait face ces six derniers mois ?	<input type="checkbox"/> Vol <input type="checkbox"/> Enlèvement <input type="checkbox"/> Braquage <input type="checkbox"/> Trafic d'armes, drogues <input type="checkbox"/> Viols <input type="checkbox"/> NSP <input type="checkbox"/> Autres (à préciser) : .....												
c. A qui vous adresseriez-vous si vous êtes dans une situation de conflit ou d'insécurité ?	<input type="checkbox"/> Services de sécurité <input type="checkbox"/> Autorités administratives <input type="checkbox"/> Autorités traditionnelles <input type="checkbox"/> Cercles familiaux <input type="checkbox"/> NSP <input type="checkbox"/> Autres (à préciser) : .....												
d. Avez-vous confiance aux forces de sécurité pour assurer votre protection contre la criminalité et la violence ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NSP												
e. Comment jugez-vous l'efficacité des forces de sécurité ?	<input type="checkbox"/> Efficace <input type="checkbox"/> Pas efficace <input type="checkbox"/> Si non, pourquoi ? .....												
f. Etes-vous satisfaits par rapport aux services rendus par les forces de sécurité ?	<table border="0"> <tr> <td><input type="checkbox"/> Gendarmerie</td> <td><input type="checkbox"/> Forces Militaires</td> <td><input type="checkbox"/> Police</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Oui</td> <td><input type="checkbox"/> Oui</td> <td><input type="checkbox"/> Oui</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Non</td> <td><input type="checkbox"/> Non</td> <td><input type="checkbox"/> Non</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> NSP</td> <td><input type="checkbox"/> NSP</td> <td><input type="checkbox"/> NSP</td> </tr> </table>	<input type="checkbox"/> Gendarmerie	<input type="checkbox"/> Forces Militaires	<input type="checkbox"/> Police	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> NSP	<input type="checkbox"/> NSP	<input type="checkbox"/> NSP
<input type="checkbox"/> Gendarmerie	<input type="checkbox"/> Forces Militaires	<input type="checkbox"/> Police											
<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Oui											
<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Non											
<input type="checkbox"/> NSP	<input type="checkbox"/> NSP	<input type="checkbox"/> NSP											
g. Avez-vous connaissance de l'existence de Comités Civilo-Militaires (CMC) dans votre localité ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NSP Si oui, comment opèrent-ils ? ..... .....												
h. Y a-t-il une collaboration entre les agents chargés des frontières et les communautés locales en matière de communication dans le cadre de la sécurité frontalière ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NSP Si oui, quels moyens de communication utilise la population ? ..... .....												
<b>II RELATIONS INTER COMMUNAUTES, CONFLITS ET PAIX</b>													
a. Sur une échelle <sup>9</sup> de 1 à 4, comment jugez-vous les	<input type="checkbox"/> Bonne <input type="checkbox"/> Moyennement bonne												

<sup>9</sup> Echelle : 1 =bonne, 2= moyennement bonne, 3= mauvaise et 4= conflit ouvert

relations intercommunautaires de votre localité ?	<input type="checkbox"/> mauvaise <input type="checkbox"/> Conflit ouvert <input type="checkbox"/> NSP
b. Au cours de ces six derniers mois, avez-vous constaté des tensions dans votre localité, si oui, sur quoi se portent ces tensions ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NSP
c. Si oui, sur quoi se portent ces tensions ?	<input type="checkbox"/> Disputes territoriales et foncières <input type="checkbox"/> Facteurs politiques <input type="checkbox"/> Autres, à préciser.....
d. Avez-vous connaissance de l'existence de comités de prévention et de gestion de conflits dans votre zone ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NSP .....
e. Si oui, comment jugez-vous leur efficacité ?	<input type="checkbox"/> Efficace <input type="checkbox"/> Pas efficace <input type="checkbox"/> NSP <input type="checkbox"/> Si non, pourquoi ? .....
f. Avez-vous déjà assisté à des dialogues sur la paix entre autorités et communautés dans votre zone ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NSP
<b>III. POSTES FRONTIERES ET DYNAMIQUES TRANSFRONTALIERES</b>	
a. Connaissez-vous le/les points d'entrée officielle pour se rendre au Libéria à partir de votre localité ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NSP <input type="checkbox"/> Si oui, lesquels ..... .....
b. Pour quelle raison principalement les populations ont-elles besoin de traverser la frontière ?	<input type="checkbox"/> Commerciale <input type="checkbox"/> sanitaire <input type="checkbox"/> Familiale <input type="checkbox"/> NSP <input type="checkbox"/> Autre, à préciser .....
c. Existe-t-il des points de passage de la frontière en dehors des PPF ? Si oui, lesquels (nommez) ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NSP <input type="checkbox"/> Si oui, lesquels ? .....

d. Y a-t-il des personnes qui empruntent ces points de passage ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NSP Si oui, pour quels motifs ? ..... .....
e. Quelles catégories de personnes empruntent ces passages non officiels ?	<input type="checkbox"/> Familles <input type="checkbox"/> Femmes <input type="checkbox"/> Jeunes <input type="checkbox"/> Réfugiés <input type="checkbox"/> Commerçants <input type="checkbox"/> Autres (à préciser) : .....
f. Y a-t-il des passages de patrouilles dans votre localité ou le long de la frontière ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NSP Si oui, précisez : .....
g. Quel est la fréquence de ces patrouilles ?	<input type="checkbox"/> Tous les jours <input type="checkbox"/> 2 à 3 fois par semaine <input type="checkbox"/> 1 fois par semaine <input type="checkbox"/> 1 fois par mois <input type="checkbox"/> NSP <input type="checkbox"/> Autres .....
<b>IV. IMPACTS DE LA COVID-19</b>	
a. Etes vous au courant des mesures prises pour lutter contre Covid-19 ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NSP
b. Lesquelles sont respectées par les populations de votre zone ?	<input type="checkbox"/> Port de cache nez dans les lieux publics <input type="checkbox"/> Distanciation sociale <input type="checkbox"/> Lavage régulier des mains avec du savon <input type="checkbox"/> Respect des mesures de fermeture des établissements (Maquis, bars, restaurants...) et frontières <input type="checkbox"/> NSP <input type="checkbox"/> Autre, à préciser
c. Le fait d'être dans une zone transfrontalière impacte-t-elle ou non la perception face à la pandémie ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NSP <input type="checkbox"/> Si oui, expliquez ? .....

d. Vous est-il parvenu que des tensions ont surgi entre les populations riveraines des frontières leurs voisins libériens du fait du Covid-19 ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NSP Si oui, sur quoi se portent-elles ? ..... .....
e. De quels types d'appuis souhaiteriez-vous que votre communauté bénéficie pour limiter l'impact économique, sanitaire et social du Covid-19 ?	<input type="checkbox"/> Kits sanitaires et d'hygiène <input type="checkbox"/> Kits alimentaires <input type="checkbox"/> Activités génératrices de revenu <input type="checkbox"/> Autre, à préciser ..... .....

Annexe 2 : Grille d'animation

---

## GUIDE A L'INTENTION DES ANIMATEURS

---

### OBJECTIF

Amener les participants à faire connaître leurs opinions, représentations, souhaits et besoins en termes de cohésion sociale et de sécurité de manière à appréhender les différences de positions et le degré de consensus existant sur les sujets abordés.

### PLAN SUGGÉRÉ :

- Accueil et introduction : 5 min (rappel du contexte, des objectifs et du déroulement de la discussion).
- Poser les questions et animer la discussion : une heure maximum
- Synthèse des débats : 15 min (5min par thème abordé)
- Clôture de la discussion : 5 min (remerciements aux participants et réponses à leurs éventuelles questions relatives au projet)

Le modérateur s'efforcera de créer d'entrée de jeu une atmosphère propice aux échanges en encourageant les participants à s'exprimer et en rappelant l'importance de recueillir toutes les opinions.

Il fera en sorte que :

- La discussion apparaisse naturelle et presque sans cérémonie pour les participants
- Chacun prenne la parole (mais sans forcer la main) et éviter de faire part de ses opinions.

Avec l'appui du/des preneur(s) de notes, une synthèse des principaux points sera faite en guise de conclusion à la fin de chaque thème.

**PARTICIPANTS :** Entre 8 et 15 par groupe (dresser une liste de présence précisant entre autres la localité et le genre).

### GRILLE D'ANIMATION

I. PERCEPTION DES CONFLITS ET DE PROBLÈMES DE COHESION SOCIALE	
1. Est-ce que votre localité/zone est touchée par des problèmes de conflits communautaires ? a) Si oui, de quel genre de conflit s'agit-il ? b) Est-ce qu'un groupe particulier est en cause ?	Manifestations :
2. Selon votre perception, à travers tout ce qui vient d'être évoqué, quelles sont les trois causes qui nuisent le plus à la cohésion sociale ?	Les participants sont-ils en mesure de se mettre d'accord sur un ordonnancement ?
3. Quelles actions les autorités administratives ou les citoyens pourraient-ils poser pour améliorer la cohésion sociale ou apaiser les tensions communautaires d'être dans votre localité ?	Actions administratives :  Actions des organismes non gouvernementaux :  Actions des citoyens :
II. PERCEPTION DE LA SÉCURITÉ EFFECTIVE	
2. J'aimerais que vous me décriviez votre localité/zone du point de vue de la sécurité. Trouvez-vous qu'il est sécuritaire ? a) Si oui, quelles sont les principales raisons qui font que vous le trouvez sécuritaire ? b) Sinon, quelles sont les principales raisons qui font que vous ne le trouvez pas sécuritaire ? c) À votre avis, quels sont les principaux problèmes de sécurité ?	La sécurité est liée à des caractéristiques :
2. Selon votre perception, à travers tout ce qui vient d'être évoqué, quelles sont les trois causes qui influencent le plus votre sentiment de sécurité ?	Les participants sont-ils en mesure de se mettre d'accord sur un ordonnancement ?
3. Quelles actions les autorités administratives ou les citoyens pourraient-ils poser pour améliorer votre sécurité ou votre sentiment d'être en sécurité dans votre localité ?	Actions administratives :

	<p>Actions des organismes non gouvernementaux :</p> <p>Actions des citoyens :</p>
<p>III. CONFIANCE ET APPRÉCIATION DES SERVICES OFFERTS À LA POPULATION</p>	
<p>1. De façon générale, êtes-vous satisfaits du travail effectué par les forces de l'ordre dans votre localité ?</p> <p>a) Quels sont vos principaux motifs de satisfaction à l'égard de leurs services ?</p> <p>b) Avez-vous des motifs d'insatisfaction à l'égard de leurs services ?</p>	<p>Motifs de satisfaction :</p> <p>Motifs d'insatisfaction :</p>
<p>Quelqu'un parmi vous a-t-il eu recours aux services des forces de l'ordre dans le but de se protéger ou de résoudre un différend ?</p>	<p>Motifs de recours :</p>
<p>3. Quelles actions peuvent être posées pour améliorer les services offerts par les forces de l'ordre et restaurer la confiance avec les communautés ?</p>	<p>Actions administratives :</p> <p>Actions des organismes non gouvernementaux :</p> <p>Actions des citoyens :</p>

Question finale : Avez-vous des choses à ajouter ? Des remarques ? Des idées sur les sujets dont nous avons parlé ?

.....

.....

.....